

RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2021

# RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2021

### Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 10
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - SUBVENTIONS	11
Annexe B - ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT	11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*APSV comptables professionnels agréés inc.*

APSV comptables professionnels agréés inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 16 juin 2021

---

<sup>1</sup> Par Sébastien Vandal, CPA auditeur, CA

**RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)**  
**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	234 801 \$	221 356 \$
Activités d'autofinancement (annexe B)	<u>30 948</u>	<u>18 142</u>
	<u>265 749</u>	<u>239 498</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	174 460	147 309
Services professionnels	43 349	39 827
Transport et communication	7 062	27 300
Fournitures de bureau	3 179	3 362
Autres dépenses	2 764	4 100
Assurances	1 471	553
Loyer	991	835
Intérêts et frais bancaires	<u>988</u>	<u>1 094</u>
	<u>234 264</u>	<u>224 380</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	31 485	15 118
<b>ACTIF NET AU DÉBUT</b>	<u>18 689</u>	<u>3 571</u>
<b>ACTIF NET À LA FIN</b>	<u><u>50 174</u></u> \$	<u><u>18 689</u></u> \$

# RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)

## BILAN

31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	62 446 \$	37 196 \$
Débiteurs (note 3)	26 859	1 729
Frais payés d'avance	<u>3 696</u>	<u>715</u>
	93 001	39 640
<b>AVANCES À RECEVOIR DES RÉGIONS, SANS INTÉRÊT NI MODALITÉ DE REMBOURSEMENT</b>		
	<u>-</u>	<u>1 200</u>
	<u><u>93 001</u></u> \$	<u><u>40 840</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	37 309 \$	10 812 \$
Sommes à remettre à l'État	1 502	2 632
Produits perçus d'avance	<u>4 016</u>	<u>8 707</u>
	42 827	22 151
<b>ACTIF NET</b>		
NON AFFECTÉ	<u>50 174</u>	<u>18 689</u>
	<u><u>93 001</u></u> \$	<u><u>40 840</u></u> \$

APPROUVÉ,

---

---

**RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	31 485 \$	15 118 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(25 130)	3 412
Frais payés d'avance	(2 981)	(255)
Créditeurs	26 497	(9 829)
Sommes à remettre à l'État	(1 130)	(347)
Produits perçus d'avance	<u>(4 691)</u>	<u>3 238</u>
	24 050	11 337
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Diminution des avances à recevoir des régions	<u>1 200</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	25 250	11 337
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>37 196</u>	<u>25 859</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>62 446</u></u> \$	<u><u>37 196</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



# RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Réseau Hommes Québec est un organisme à but non lucratif, constitué le 19 août 1993, selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est d'entretenir un réseau de groupes cogérés d'écoute, de parole et d'entraide ainsi que des occasions d'échanges et de réflexion afin de permettre aux hommes d'accroître l'estime et le rayonnement de leur personne.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### Cotisations

Les cotisations sont constatées à titre de produits linéairement sur leur période de validité.

##### Inscriptions aux activités

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités sous-jacentes ont lieu.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à titre de charges à l'état des résultats.

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

## RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### 3. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Comptes clients	15 236 \$	- \$
Subvention à recevoir	8 472	-
Taxes à la consommation à recevoir	<u>3 151</u>	<u>1 729</u>
	<u><u>26 859</u></u> \$	<u><u>1 729</u></u> \$

#### 4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 14 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 7,95 %. Au 31 mars 2021, la marge de crédit était inutilisée.

#### 5. CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs et frais courus	24 627 \$	1 572 \$
Salaires et vacances à payer	<u>12 682</u>	<u>9 240</u>
	<u><u>37 309</u></u> \$	<u><u>10 812</u></u> \$

**RÉSEAU HOMMES QUÉBEC (R.H.Q.)**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS</b>		
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
Programme de soutien aux organismes communautaires	219 245 \$	214 526 \$
Emploi Québec - Subvention salariale	8 472	-
Emploi d'été Canada	<u>7 084</u>	<u>6 830</u>
	<u><u>234 801</u></u> \$	<u><u>221 356</u></u> \$
<b>ANNEXE B - ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT</b>		
Dons et commandites	16 143 \$	11 694 \$
Cotisations et inscriptions	9 003	4 785
Autres	<u>5 802</u>	<u>1 663</u>
	<u><u>30 948</u></u> \$	<u><u>18 142</u></u> \$